



Gestion menottée mais toujours dangereux !

A quand un transfert ?

ufap.lannemezan@gmail.com

LANNEMEZAN, le 23 juin 2025

Hier, nous déplorons une fois de plus une agression. Un collègue du bâtiment C a été violemment pris à partie par le détenu F..... Ce dernier, bien qu'il soit menotté dans le dos, lui a asséné un coup de pied d'une grande violence. Il l'a ensuite menacé verbalement, déclarant :

« Toi, je vais t'agresser à chaque fois que je te vois. Wallah, ne reviens plus au Quartier Isolement, sinon je te crèverai avec ta femme. »

Ce détenu est tristement connu pour son comportement instable, dangereux et violent, avec de nombreux signalements à son sujet et plusieurs antécédents d'agressions envers le personnel.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Lannemezan exige que cet individu soit transféré sans délai dans un établissement spécialisé, adapté à sa pathologie et à sa dangerosité.

Libérable en 2029, il est inconcevable que notre collègue agressé soit contraint de continuer à gérer cet individu, compte tenu de la gravité des faits et des menaces proférées à son encontre et envers sa famille.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Lannemezan dénonce une nouvelle fois la présence, dans notre structure, de personnes atteintes de troubles psychiatriques sévères, sans encadrement ni soins adaptés. Ce manque de prise en charge adéquate expose nos collègues à des agressions injustifiables.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Lannemezan apporte tout son soutien à notre collègue agressé et l'accompagnera dans l'ensemble des démarches administratives et judiciaires qu'il souhaitera engager.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice
Centre Pénitentiaire de Lannemezan.